



Comité de l'Isère de Tennis de Table  
Campus de la Brunerie  
Bâtiment Aconcagua – 1<sup>er</sup> étage  
180 Boulevard de Charavines  
38 500 Voiron  
[contact@ttisere.com](mailto:contact@ttisere.com) [www.ttisere.com](http://www.ttisere.com)



## Règlement Sportif – Challenge Claude Piau

Récapitulatif Technique	
Club Organisateur	TT ST JEANNAIS
Date	
Responsable	18 JANVIER 2026
Délégué	Emilie Tronquit
Liste de qualification	
Liste de compétition	Sur inscription des clubs
Mise en poules	Sur points mensuels de la dernière liste diffusée par la FFTT précédant la date de la compétition
Mise en tableau	Serpent Aménagé I302 TITRE1 des règlements fédéraux
	ART I305.4 TITRE1 règlements fédéraux. T E D L'ordre de valeur est le résultat des poules

### 1. Informations Générales :

- 1.1. Compétition organisée par la commission sportive du comité de l'Isère
- 1.2. CETTE COMPETITION EST QUALIFICATIVE POUR L'ECHELON REGIONAL
- 1.3. Date(s) : 18 JANVIER 2026
- 1.4. Lieu(x) : ST Jean de Bournay
- 1.5. Catégories concernées : De SENIORS à BENJAMINS en GARCONS et en FILLES
- 1.6. Nombre maximum de participants : 16 équipes
- 1.7. Coefficient : 0,75

### 2. Inscriptions

#### 2.1. Modalités d'inscription :

2.1.1. La participation à l'épreuve départementale se fait sur inscription des clubs.

**Les inscriptions sont effectuées à l'aide d'un bordereau d'inscription à retourner à [contact@ttisere.com](mailto:contact@ttisere.com) avant la date butoir fixée par le comité.**

Plusieurs équipes par club sont autorisées.

2.1.2. Date limite d'inscription : Le JEUDI 08 JANVIER 2026

#### 2.2. COMPOSITION DES EQUIPES :

2.2.1. Pour être complète une équipe est composée de 8 joueurs et joueuses, et de 1 arbitre diplômé(e) ou en cours de formation.

2.2.2. Les équipes peuvent être incomplètes mais une équipe comportant moins de 6 joueurs et joueuses ne sera pas admise à participer.

2.2.3. Chaque participant et participante ne peut s'engager que dans un seul tableau. Les 5 premiers tableaux sont mixtes.

2.2.4. Une joueuse qui s'engage dans un tableau mixte ne pourra pas prendre part à un tableau féminin.



Comité de l'Isère de Tennis de Table  
Campus de la Brunerie  
Bâtiment Aconcagua – 1<sup>er</sup> étage  
180 Boulevard de Charavines  
38 500 Voiron  
[contact@tisere.com](mailto:contact@tisere.com) [www.tisere.com](http://www.tisere.com)



2.2.5. Pour chaque catégorie jeune, une inscription peut être prise dans le tableau de la catégorie immédiatement supérieure.

2.2.6. Une équipe peut comporter au maximum un(e) muté(e) et au maximum une étrangère (un étranger).

2.2.7. Leurs points ne sont comptabilisés que dans le classement général.

### **2.3. TABLEAUX :**

#### **2.3.1. TABLEAUX MIXTES**

**SENIORS MESSIEURS OU DAMES**

**JUNIORS GARÇONS FILLES**

**CADETS CADETTES**

**MINIMES GARÇONS FILLES**

**BENJAMINS BENJAMINES**

#### **2.3.2. TABLEAUX FEMININS**

**SENIORS DAMES**

**JUNIORS FILLES OU CADETTES**

**MINIMES FILLES OU BENJAMINES**

### **3. Conditions de Participation :**

**3.1.** Tous les membres de l'équipe sont licenciés compétition. L'inscription avec une licence loisir est possible. Elle sera transformée en licence compétition avec les frais qui en découlent.

### **4. Remplacement d'un joueur absent :**

**4.1.** Dans toutes les catégories, tout joueur absent peut être remplacé par un joueur de la même catégorie. Son nombre de points doit être inférieur ou égal à celui du joueur remplacé.

### **5. Organisation sportive :**

**5.1.** Les parties se disputent au meilleur des 5 manches de 11 points. L'épreuve se déroule par poules de 3, puis un tableau est organisé pour établir un classement intégral dans chaque catégorie.

**5.2.** Dans toutes les catégories, les poules sont établies par ordre décroissant du nombre de points classement indiqués lors de la dernière situation mensuelle précédant la date de l'épreuve transmis par la FFTT. La règle de composition des poules est établie suivant la méthode du serpent aménagé.

#### **5.3. CONSEILLER :**

**5.3.1. Un seul conseiller par joueur (ART 3 5 1 des règles du jeu).**



Comité de l'Isère de Tennis de Table  
Campus de la Brunerie  
Bâtiment Aconcagua – 1<sup>er</sup> étage  
180 Boulevard de Charavines  
38 500 Voiron  
[contact@ttisere.com](mailto:contact@ttisere.com) [www.ttisere.com](http://www.ttisere.com)



## 6. ARBITRAGE :

**6.1.** Les associations qui participent à l'épreuve ont l'obligation de fournir un arbitre diplômé (ou en cours de formation) qui officie durant toute la compétition. Chaque club concerné communique le nom de son arbitre selon les instructions de la circulaire d'inscription. En cas de défaut d'arbitre, l'équipe est sanctionnée de 3 points de pénalité et l'un des membres joueurs sera désigné pour officier.

## 7. Récompenses

**7.1. Récompense individuelle pour les 3 premiers ou premières de chaque tableau.**

**7.2. Challenge général des 8 tableaux : trophées aux trois meilleurs clubs**

**7.3. Challenge des clubs formateurs : classement sur les 4 catégories suivantes : benjamins, minimes garçons, cadets garçons et benjamines/minimes filles. Trophée aux quatre meilleurs clubs.**

## 8. Annexes :

**8.1. Nombres de points marqués pour 12 équipes engagées :**

<b>1<sup>ER</sup></b>	<b>12points</b>	<b>7<sup>è</sup></b>	<b>6points</b>
<b>2<sup>è</sup></b>	<b>11 points</b>	<b>8<sup>è</sup></b>	<b>5points</b>
<b>3<sup>è</sup></b>	<b>10 points</b>	<b>9<sup>è</sup></b>	<b>4 points</b>
<b>4<sup>è</sup></b>	<b>9 points</b>	<b>10<sup>è</sup></b>	<b>3 points</b>
<b>5<sup>è</sup></b>	<b>8 points</b>	<b>11<sup>è</sup></b>	<b>2 points</b>
<b>6<sup>è</sup></b>	<b>7 points</b>	<b>12<sup>è</sup></b>	<b>1 point</b>

**Les équipes totalisent des points-résultats, et sont classées dans l'ordre décroissant des totaux obtenus.**

**Une équipe complète (8 joueurs et 1 arbitre diplômé) rapporte 3 points de bonus.**

**En cas d'égalité entre des équipes, elles sont départagées de la façon suivante :**

**1. L'équipe complète avec ses 8 représentants et son arbitre de club officiel.**

**2. L'équipe qui a le plus de 1<sup>ère</sup> place.**

**3. L'équipe qui a le plus de 2<sup>ème</sup> place.**

**4. L'équipe qui a le plus de 3<sup>ème</sup> place,**

**5. etc.**

**L'équipe vainqueur du challenge départemental est qualifiée pour l'échelon**